



Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne

[www.icna.fr](http://www.icna.fr)

Ensemble, donnons le bon cap !  
Vous informer.  
Vous alerter.  
Vous aiguiller.

Aix-en-Provence, le 27 décembre 2019

**SECTION  
LOCALE  
LFMM**

# CONSULTATION : Le choix du Roi

*Une consultation sera menée à l'initiative du SNCTA. Si on ne connaît pas encore le contenu complet du projet SNCTA ni l'intitulé de la question qui sera posée aux contrôleurs (le SNCTA refuse toujours de nous les communiquer... à moins de 15 jours de celle-ci...), on s'oriente vers un choix entre deux options qui ne sauraient nous convenir.*



## CHOIX N° 1 : LE PROJET ADMINISTRATION

Le mécanisme est bien huilé et comme cela s'est fait dans d'autres centres, la proposition de l'administration est inacceptable. Là où l'an dernier il s'agissait d'exploser le nombre d'heures supplémentaires et de supprimer des JRH, il s'agit maintenant de proposer un schéma de transformation qui ne respecte pas le 1j/2 sur le cycle et donc les textes en vigueur.

L'Arrêté 2002 est clair sur ce point : **"L'organisation du cycle de travail est établie sur la base d'un nombre moyen de déplacements du domicile vers le lieu de travail d'au plus un jour sur deux"**. Les seules dérogations possibles sont le cas du J0 (dans le cadre de l'arrêté 2002) et les cas de la formation continue, de la formation linguistique et des visites médicales (dans le cadre des VRO). Les seules exceptions qui peuvent exister sont issues d'une volonté syndicale de se voir octroyer des récupérations en lieu et place de dispenses dans certains cas particuliers et dans l'intérêt des agents.

La proposition de l'administration qui cherche à limiter l'impact sur la capacité (en transformant certaines dispenses en jours travaillés- Les TR) ne nous convient donc pas et nous regrettons d'être bien seuls à combattre ce point malgré notre **légitimité réglementaire** à le faire...

Nous avons demandé – analyse détaillée à l'appui - à ce que les fameux **TR soient supprimés et remplacés par les dispenses qui sont dues aux agents**. Après une première étude rapide, le chef de centre s'est engagé à en supprimer 65%. C'est un premier pas mais insuffisant. Pour analyser plus en détail la suppression de ces TR - et ainsi se mettre en conformité avec les textes - il lui faut du temps et ce ne sera pas fait avant la fin de la consultation... timing étonnant.

**Rappelons tout de même que contrairement aux affirmations du SNCTA sur la période concernée par l'expérimentation proposée, il n'y a qu'un cycle en 7j/12 dans la proposition de l'administration et non 3.**

En face de cette non-proposition de l'administration, le SNCTA propose un 7j/12 type protocole 2016... en pleines négociations protocolaires... pendant que son Bureau National demande "un moratoire sur la révision de l'organisation du travail dans les approches jusqu'à la fin des négociations protocolaires".  
**Ubuesque...**



[www.icna.fr](http://www.icna.fr)



[lfmm@icna.fr](mailto:lfmm@icna.fr)

## CHOIX N° 2 : LE PROJET SNCTA

Si au premier coup d'oeil cette expérimentation peut sembler intéressante... ne nous y trompons pas : là où **l'administration propose que vous fassiez 1 cycle en 7j/12, le SNCTA en propose 5...** En fait **6** puisqu'il y aura toujours le cycle en 7j/12 induit par le TR, les journées de formation ne tombant finalement que rarement en veille de J1. Ca fera 7 en comptant le J0...

En 2018, le SNCTA vous avait présenté un 7j/12 soit disant "moins fatigant", en 2019 il n'en sera rien : **aussi fatigant l'été (cycle inchangé), plus dense l'hiver... Mais vos lits seront faits toute l'année !**

Au passage vous devrez désormais déposer vos **congés à J-25, effectuer 9 Recyclages Dirigés** si vous êtes détaché ou instructeur, le tout pour 500€ brut soit... **250 à 300€ après impôts** suivant votre tranche marginale d'imposition.

... Et ce n'est que l'offre de bienvenue, censée vous appâter. Dès cette expé terminée, vous serez pris dans l'engrenage, le nouveau protocole pérennise

de facto les expérimentations en cours et les conditions de retour arrière ne sont pas connues, la notion de "volontariat d'organisme" apparue dans la V1 étant bien floue...

Ce n'est plus alors 5Jx + 1J0 que vous devrez réaliser mais **jusqu'à 12 cycles en 7/12** comme prévu dans le protocole en cours de signature. **Cette pérennisation ne sera pas gratuite... vous serez augmentés de 25€ net d'impôts**, ça ne paiera pas la nounou mais c'est déjà ça ! À ce tarif, ce n'est rien de moins que l'affaire du siècle pour l'administration.

N'espérez pas que les questionnaires sur la fatigue et autres clauses prévues dans le protocole vous seront d'un quelconque secours, **dans les autres centres, les expés ont été jugées très majoritairement fatigantes voire très fatigantes** (85% à Bordeaux par exemple) et il n'en a été nullement tenu compte ni par le SNCTA ni par l'administration quand il s'est agi de les reconduire en augmentant même les contraintes et le nombre de Jx/J0/J4.

**Impossible pour l'UNSA de se positionner sur une consultation où chaque proposition serait une atteinte à nos conditions de travail.**

**Jugez par vous-mêmes oui... mais faites-le en connaissance de cause !**

**Consultation biaisée, timing inadéquat, conditions de travail bradées, retour arrière impossible, aucune concertation préalable...**

**Impossible pour nous d'aller voter dans ces conditions.**

**L'UNSA-ICNA est prête à faire des efforts pour cette transformation... mais pas dans n'importe quelles conditions.**

**Nous appelons à un retour à la raison du SNCTA afin de travailler de manière collégiale sur les modalités de transformation.**



[www.icna.fr](http://www.icna.fr)



[lfmm@icna.fr](mailto:lfmm@icna.fr)

